

METHODE NATIONALE D'EVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES V2.0**FICHE D'EVALUATION DU PROJET D'AMENAGEMENT**

Date de création du tableur V2.0 : 30/09/2023. Date de révision : néant.



Dans un premier temps, répondez aux questions dans les cellules avec un fond coloré de cet onglet (EVAL) selon les recommandations dans la notice du guide disponible sur le centre de ressources milieux humides, en cliquant sur l'icone à droite (dès la page 71).



Dans cet onglet (EVAL), les textes **bleus** sont des indications. Les textes **rouges** indiquent des réponses incohérentes.

Les questions avec un * sont uniquement informatives, sans effet sur les indicateurs.

Reportez-vous à la dernière question pour toute remarque ou illustration complémentaire.



Après avoir répondu aux questions de cet onglet (EVAL), dans un second temps, évaluez le respect des principes régissant la mise en œuvre de la séquence ERC en consultant les onglets en bleu du présent tableur.



Toute restitution du résultat d'une évaluation s'accompagne impérativement de cet onglet (EVAL) et des 6 onglets bleus du présent tableur sous formats XLSX et PDF + les couches SIG des sites + les photos d'habitats et de profils pédologiques.

1**INFORMATIONS A RENSEIGNER AU BUREAU AVANT LES PROSPECTIONS SUR LE TERRAIN**

Date				Date							
Avant impact (état initial)		Avec impact envisagé (simulation)		Après impact		Avant action écologique (état initial)		Avec action écologique envisagée (simulation)		Après action écologique	
9-mars-21		12-déc.-24				9-mars-21		12-déc.-24			

Observateurs							
Nom	Prénom	Fonction	Organisme	Nom	Prénom	Fonction	Organisme
GUERIN	MARTIN	Chargé d'études	ATLAM	GUERIN	MARTIN	Chargé d'études	ATLAM

Indiquez les documents mobilisés pour répondre aux questions

Guide de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides version 2	
--	--

1.1

Les renseignements généraux

Site impacté

Département(s)

85 Vendée

Commune(s)

La Roche sur Yon

Lieu-dit

Belle place

Site de compensation

85 Vendée

La Roche sur Yon

Belle place

Carte du site (polygone au contour rouge sans trame de fond)
avec en fond de carte la BD ORTHO®



Si l'emprise du site évolue entre les états "avant", "avec" et "après", insérez une carte matérialisant l'emprise du site par état.

Question 1 - Quelle est la superficie du site ?

Avant impact
(état initial)

5,240

Avec impact
envisagé
(simulation)

0,200

Après
impact

ha.

Avant action
écologique
(état initial)

6,460

Avec action
écologique
envisagée
(simulation)

6,970

Après
action
écologique

ha.

Pour mieux appréhendez le résultat, privilégiez plusieurs évaluations complémentaires (plusieurs tableurs) pour évaluer un grand site d'un seul tenant (par ex. > 10 ha) !

Question 2 - Si le site de compensation est constitué de polygones disjoints, quelle est la superficie moyenne de ces polygones ? Sinon, passez à la question suivante sans répondre à celle-ci.

Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
		ha.

La superficie moyenne ne peut pas être égale à 0 ha si celle renseignée à la question 1 est supérieure à 0 ha pour un état donné.

Question 3 - Le site de compensation fait-il actuellement l'objet d'engagements privés dans le cadre d'un autre projet d'aménagement que celui concerné par cette évaluation ? Fait-il actuellement l'objet d'engagements publics ?

Non

Commentaire éventuel : Foncier maîtrisé par le porteur de projet

Question 4 - Actuellement, le site de compensation fait-il l'objet de mesures de compensation écologique autres que pour les « habitats » et les « fonctions » de zone humide ?

Non

Commentaire éventuel : Parcelle de culture : agriculture conventionnelle

Question 5 - A quelle masse d'eau de surface appartient le site ?

CdEUMassD	FRGR0577B
NomMasseDE	L'YON DEPUIS LA RETENUE DE MOULIN PAPON JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAY

FRGR0577B
L'YON DEPUIS LA RETENUE DE MOULIN PAPON JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAY

Question 6* - Quels objectifs de préservation de la ressource en eau, des zones humides ou de la biodiversité sont identifiés sur le territoire où est le site ?

Site imp. Aucun objectifs particulier

Site de comp. Aucun objectifs particulier

Question 7 - Quel est le système hydrogéomorphologique du site ?

Répondre par un X

Alluvial	
Riverain des étendues d'eau	
Dépression	
Source et suintement	
Plateau	X
Estuarien	
Péri-lagunaire	
Côtier	
Panne dunaire	

Alluvial	
Riverain des étendues d'eau	
Dépression	
Source et suintement	X
Plateau	X
Estuarien	
Péri-lagunaire	
Côtier	
Panne dunaire	

Question 8 - Si le site est alluvial, riverain des étendues d'eau, estuarien, péri-lagunaire, côtier ou de panne dunaire, quel est le nom du cours d'eau, de l'étendue d'eau, de la baie ou de l'estuaire associé ? Sinon, passez à la question suivante sans répondre à celle-ci.

Site imp.

Site de comp.

Question 9* - Si le site est alluvial ou riverain des étendues d'eau, quel est le rang de Strahler du cours d'eau auquel il est associé ? Sinon, passez à la question suivante sans répondre à celle-ci.

Site imp.

Site de comp.

Question 10* - Quand ont été éditées la BD ORTHO®, la BD TOPO® et le Registre parcellaire graphique utilisés pour réaliser l'évaluation ?

	Avant impact (état initial)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Après action écologique
BD ORTHO®	2023	2023	2023	2023
BD TOPO®	2017	2017	2017	2017
RPG	2022	2022	2022	

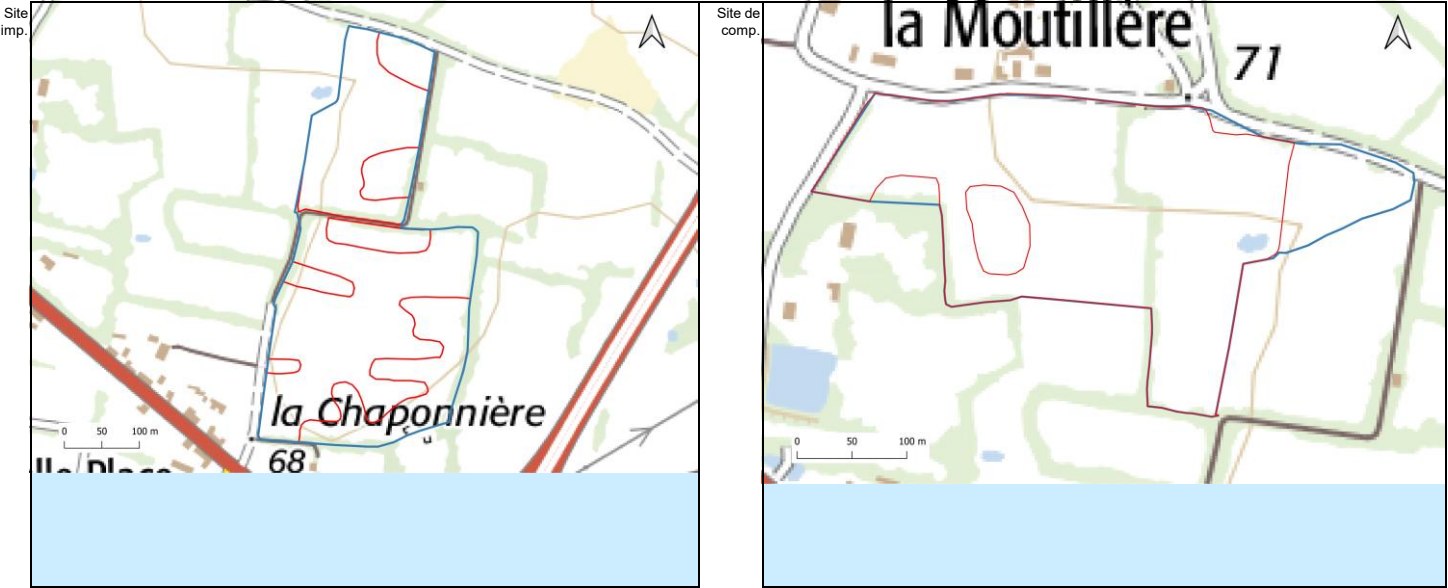
1.2

La zone contributive

Si le site est estuarien, péri-lagunaire, côtier ou de panne dunaire,
OU s'il est alluvial ou riverain des étendues d'eau avec un rang de Strahler > 5 ;
ALORS passez à la question 14. Ne décrivez pas la zone contributive.

Question 11 - Quelle est la zone contributive du site ?

Carte du site (polygone au contour rouge sans trame de fond) et de sa zone contributive (polygone au contour bleu sans trame de fond)
avec en fond de carte le SCAN 25®



Question 12 – Quels sont la superficie et le périmètre de la zone contributive ?

Superficie	10,700	ha.	Superficie	7,810	ha.
Périmètre	1,570	km.	Périmètre	1,500	km.

Question 13 – Quelle est l'occupation du sol dans la zone contributive ?

Surfaces enherbées		ha.	Surfaces enherbées		ha.
Surfaces cultivées	10,593	ha.	Surfaces cultivées	7,810	ha.
Surfaces construites		ha.	Surfaces construites		ha.
Linéaire d'infrastructures de transport	0,107	km.	Linéaire d'infrastructures de transport		km.
Linéaire de cours d'eau		km.	Linéaire de cours d'eau		km.

1.3

La zone tampon

Question 14 - Quelle est la zone tampon du site ?

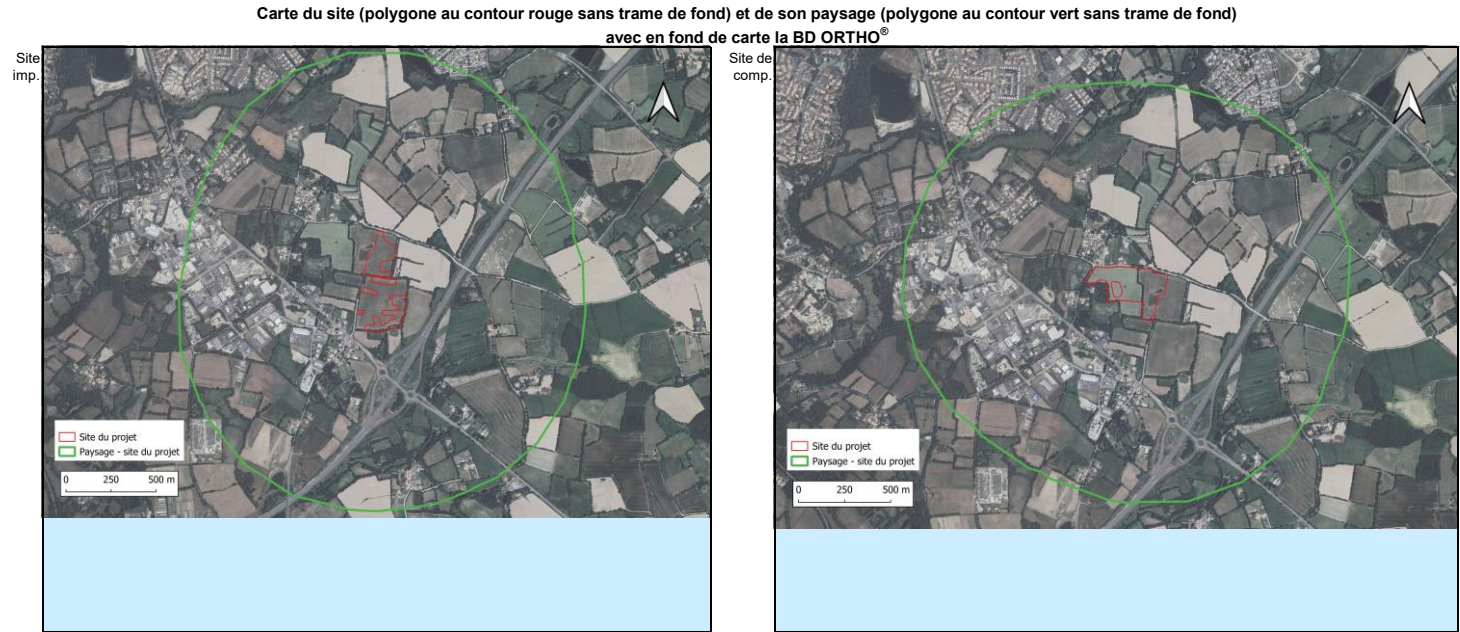
Carte du site (polygone au contour rouge sans trame de fond) et de sa zone tampon (polygone au contour noir sans trame de fond)
avec en fond de carte la BD ORTHO®



1.4

Le paysage

Question 15 - Quel est le paysage du site ?



Question 16 - Quelle est la superficie du paysage ?

Superficie	457,053	ha.	436,370	ha.
------------	---------	-----	---------	-----

Question 17 - Quelle proportion du paysage est occupée par les milieux EUNIS niveau 1 ?

A	Habitats marins		%		%
B	Habitats côtiers		%		%
C	Eaux de surface continentales	1,3	%	1,2	%
D	Tourbières hautes et bas-marais		%		%
E	Prairies ; terrains dominés par des non graminoides [...]	5,9	%	8,2	%
F	Landes, fourrés et toundras	3,0	%	3,0	%
G	Bois, forêts et autres habitats boisés	12,4	%	13,5	%
H	Habitats continentaux sans végétation [...]		%		%
I	Habitats agricoles [...] cultivés	52,6	%	45,5	%
J	Zones bâties, sites industriels et autres [...]	24,8	%	28,6	%
La somme doit être égale à 100 %		100,0		100,0	

Question 18 - Quelle est la superficie ou quel est le linéaire de corridors boisés dans le paysage ?

Superficie mesurée sur la BD TOPO®	56,650	ha.	59,230	ha.
Linéaire mesuré sur la BD ORTHO®		km.		km.

Question 19 - Quel est le linéaire de corridors aquatiques et d'infrastructures dans le paysage ?

Corridors aquatiques temporaires	1,860	km.	2,210	km.
Corridors aquatiques permanents	2,720	km.	2,210	km.
Grandes infrastructures de transport	9,445	km.	9,047	km.
Petites infrastructures de transport	20,980	km.	23,370	km.

Question 20* - Une ligne à haute tension, un parc éolien ou un puits de captage sont-ils dans le paysage ?

Ligne à haute tension	Oui	Oui
Parc éolien	Non	Non
Puits de captage	Non	Non

1.5

Les habitats et le couvert végétal dans le site

Question 21* - Quelle(s) liste(s) de référence choisissez-vous pour distinguer les espèces végétales et animales associées à des invasions biologiques présentes dans le site ?

Site imp.	Liste des plantes vasculaires invasives des Pays de la Loire (2023) ; Liste catégorisée des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne (2020)	Site de comp.	Liste des plantes vasculaires invasives des Pays de la Loire (2023) ; Liste catégorisée des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne (2020)
-----------	---	---------------	---

Question 22* - Quelles sont les espèces animales et végétales associées à des invasions biologiques dont la présence est détectée dans le site ?

Site imp.	Robinia pseudoacacia	Site de comp.	Robinia pseudoacacia
-----------	----------------------	---------------	----------------------

Question 23* - Pouvez-vous renseigner la proportion totale du site occupée par des espèces végétales associées à des invasions biologiques ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Question 24* - Quelle surface minimale choisissez-vous pour détecter la présence d'un habitat EUNIS niveau 3 dans le site ?

Souvent, une surface minimale de 2500 m² est à utiliser durant l'évaluation rapide du site impacté et du site de compensation.

156 m^2

Question 25 – Sur le site impacté, quelle est l'évolution envisagée des habitats du fait des mesures d'évitement, de réduction et de l'aménagement ?

Avant impact (état initial)

Code	Nom de l'habitat	Proportion du site
E2.6	Prairies améliorées, réensemencées et fortes en espèces	97,3 %
FA.4	Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces	2,7 %
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
</		

Question 26* – Quelles mesures d'évitement et de réduction sont mises en œuvre sur le site impacté ?

Nom de la mesure d'évitement ou de réduction	Commentaire sur les modalités de mise en œuvre
E4-2-a. Adaptation des périodes d'exploitation / d'activité / d'entretien sur	Taille de la végétation en hiver
E2-2-e. Limitation (/ adaptation) des emprises du projet	Le projet s'évertue à conserver une distance de retrait par rapport aux haies périphériques
R1-1-c. Balisage préventif divers ou mise en défens (pour partie) ou disposition	Balisage des zones à enjeux pour les espèces patrimoniales
E3-1-a. Absence de rejet dans le milieu naturel (air, eau, sol, sous-sol)	Mise en œuvre de mesures de stockage des eaux potentiellement polluées (ex : bac à rétention)
E3-2-a. Absence totale d'utilisation de produits phytosanitaires et de tout	La gestion de la zone humide sera effectuée par une fauche ou un pâturage extensif. /
E4-1-a. Adaptation de la période des travaux sur l'année	Hors reproduction de la faune, hors période humide pour le sol

Question 27 – Sur le site de compensation, quelle est l'évolution envisagée des habitats du fait des actions écologiques ?

Liste et dénomination des actions écologiques dans l'annexe 4 pages 149 et 150 du guide

+ définition des actions écologiques dans le Référentiel d'actions écologiques sur le site internet où sont disponibles le guide et le tableau

Avant action écologique (état initial)			Avec action écologique envisagée (simulation)					
Code	Nom de l'habitat	Proportion du site	Action écologique d'impulsion		Code	Nom de l'habitat	Proportion du site	Action écologique d'exploitation-entretien
E2.6	Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses	96,2 %	Remodelage Décompactage ou sous-solage 	devenir	E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	89,0 %	Fauche avec export Pâturage raisonné et extensif
E2.6	Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses	1,3 %	Remodelage Mise en jachère Plantation d'arbustes et d'arbres 		F9.2	Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix	1,2 %	Non intervention
		%	Création de zone humide Décompactage ou sous-solage Déblaiement 		E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	7,3 %	Fauche avec export Pâturage raisonné et extensif
E2.6	Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses	2,5 %	Plantation d'arbustes et d'arbres 		FA.3	Haies d'espèces indigènes riches en espèces	2,5 %	Taille de haies, arbustes et arbres
		%	 				%	
		%	 				%	
		%	 				%	
		%	 				%	
		%	 				%	
		%	 				%	
		%	 				%	

Le bilan doit être égal à 100 % 100,0 %

Commentaire :

Question 29 – Quels sont les habitats présents dans le site au moment du contrôle ?

Le bilan doit être égal à 100 % %

Question 30* – Quel est l'état de conservation des habitats ? Sans commentaire particulier, passez directement à la question suivante.

Avant impact (état initial)

Code	Nom de l'habitat	État de conservation
E2.6	Prairies améliorées, réensemencées et fortes	dégradé

Avant action écologique(état initial)

Code	Nom de l'habitat	État de conservation
E2.6	Prairies améliorées, réensemencées et fortes	dégradé

Avec impact envisagé (simulation)

Code	Nom de l'habitat	État de conservation

Avec action écologique envisagée (simulation)

Code	Nom de l'habitat	État de conservation
E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes	bon-correct
F9.2	Saussaies marécageuses et fruticées	bon-correct
FA.3	Haies d'espèces indigènes riches	bon-correct

Après impact

Code	Nom de l'habitat	État de conservation

Après action écologique

Code	Nom de l'habitat	État de conservation

Question 31* - Quels sont les habitats naturels menacés dont la présence est connue dans le site ?

Site imp.		Site de comp.	
-----------	--	---------------	--

Question 32* - Quelles sont les espèces végétales protégées ou menacées dont la présence est connue dans le site ?

Site imp.		Site de comp.	
-----------	--	---------------	--

Question 33* - Quelles sont les espèces animales protégées ou menacées dont la présence est connue sur le site ?

Site imp.		Site de comp.	
-----------	--	---------------	--

Question 34 - Quelle proportion du site est occupée par un couvert végétal permanent ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
100,0	5,0	%.	100,0	100,0	%.

1.6**Le système fluvial associé au site**

SI le site est alluvial,

ALORS répondez aux 3 questions suivantes.

Question 35 - Quelle est la distance la plus courte entre le centre du site et le lit mineur du cours d'eau ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
		km.			km.

Question 36 - Quelle est la longueur développée et quelle est la longueur de l'enveloppe de méandrage du cours d'eau en passant par les points d'inflexion des sinuosités ?

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Longueur développée			km.			km.
Longueur de l'enveloppe de méandrage en passant par les points d'inflexion des sinuosités			km.			km.

Question 37* - Est-ce qu'il y a un endiguement entre le site et le cours d'eau ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique

1.7**La relation entre la mer et le site**

SI le site est estuarien, péri-lagunaire, côtier ou de panne dunaire,

ALORS répondez aux 2 questions suivantes.

Question 38* - Est-ce qu'il y a un endiguement entre le site et la mer ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique

Question 39* - Des ouvrages hydrauliques modulent-ils les entrées d'eau d'origine marine vers le site ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique

1.8**Protocole pour localiser les sondages pédologiques à réaliser sur le terrain****Question 40* - Quels sont les matériaux parentaux dans le site ?**

Site imp.	Formations des sommets de plateaux à dominante de limons et de cailloutis résiduels (surface d'érosion)	Site de comp.	Formations des sommets de plateaux à dominante de limons et de cailloutis résiduels (surface d'érosion)
-----------	---	---------------	---

Question 41 - Le site a-t-il fait l'objet d'une pollution répertoriée sur la base de données nationale Basol ?

Avant impact (état initial)	Avant action écologique (état initial)
Non	Non
Commentaire éventuel :	

1.9**La topographie et le climat associé au site****Question 42 - A quel étage altitudinal est le site ?**

Site imp.	Collinéen	Site de comp.	Collinéen
-----------	--	---------------	--

Question 43 - A quelle hydro écorégion de niveau 2 appartient le site ?

Site imp.	MA-sud intérieur	Site de comp.	MA-sud intérieur

2

INFORMATIONS A RENSEIGNER SUR LE TERRAIN

Date				Date			
Avant impact (état initial)		Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)		Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
9-mars-21		12-déc.-24		9-mars-21		12-déc.-24	

Observateurs

Nom	Prénom	Fonction	Organisme
Guérin	Martin	Charge d'études environnement	ATLAM

Nom	Prénom	Fonction	Organisme
Guérin	Martin	Charge d'études environnement	ATLAM

2.1

Le sol dans le site

Question 44 - Quelles sont les caractéristiques de chaque sondage pédologique ?

Avant impact (état initial)

N° des photos réalisées sur le sondage ET sur l'habitat correspondant	Texture et horizons histiques (tourbe). Indiquez les codes en majuscules.																					
	Pour chaque texture, indiquez les codes suivants :					Pour les horizons histiques, indiquez les codes suivants :																
	"S" pour sableuse	"SL" pour sablo-limoneuse	"LS" pour limono-sableuse	"L" pour limoneuse	"LA" pour limono-argileuse	"AL" pour argilo-limoneuse	"A" pour argileuse	"TF" pour fibrique	"TM" pour mésique	"TS" pour saprique												
	Si des cailloux font obstacles à des sondages plus profonds qu'1,2 m indiquez "C" à la profondeur maximale du sondage																					
N° du sondage pédologique	Code de l'habitat EUNIS niveau 3	Proportion du site représentée en % La somme doit être égale à 100 %.	N° du sous-ensemble homogène (de 1 à 15)	Coordonnées géographiques (GPS)	Valeur du pH	Trait d'hydromorphie (mettre une X).			Épaisseur de l'horizon A _h (horizon A enfoui) en cm.	Indiquez les codes en majuscules.												
						Si absent (par ex. fluviolsols), ne pas renseigner.	Réductiques (G), début inférieur ou égal à 0,5 m de profondeur	Réductiques (G) ou (g) qui débute à moins de 0,25 m de profondeur et se prolongent ou s'intensifient en profondeur		Histiques (H)	[0-10 cm]	[10-20 cm]	[20-30 cm]	[30-40 cm]	[40-50 cm]	[50-60 cm]	[60-70 cm]	[70-80 cm]	[80-90 cm]	[90-100 cm]	[100-110 cm]	[110-120 cm]
Sous-ensembles homogènes sans sondage pédologique possible, soit les habitats où il n'est pas possible de réaliser un sondage pédologique (par ex. inondations). ATTENTION : les indicateurs associés à la pédologie ne pourront pas être calculés si > 0%.																						
Exemple																						
1	30	D2.2	1	N 46°17'16" E 5°09'30"	6	X			0	0	TF	TF	TF	TM	TM	A	A	A	A	A	A	1234, 1235, 1236
1	30	D2.2	2	N 46°17'17" E 5°09'30"	5	X			0	0	TF	TF	TM	TM	A	A	A	A	A	A	A	1237, 1238, 1239
2	70	G1.4	3	N 46°17'17" E 5°09'29"	5		X		22	0	LA	LA	LA	AL	A	A	A	A	A	C		1240, 1241, 1242
2	70	G1.4	4	N 46°17'19" E 5°09'31"	6		X		35	0	LA	LA	A	A	A	A	A	A	A	A	A	1243, 1244, 1245
1	100	E2.6	1	363664,84 6625107,00	4		X		10	0	LA	LA	LA	AL	AL	AL	AL	A	A	A	C	CF dossier loi sur l'eau
1	100	E2.6	2	363541,16 6625004,36	4			X	10	0	LA	LA	LA	AL	AL	AL	AL	AL	AL	A	C	CF dossier loi sur l'eau
1	100	E2.6	3	363656,27 6625309,42	4			X	10	0	LA	LA	LA	LA	AL	AL	AL	AL	AL	AL	C	CF dossier loi sur l'eau
			4																			
			5																			
			6																			
			7																			
			8																			
			9																			
			10																			
			11																			
			12																			
			13																			
			14																			
			15																			
			16																			
			17																			
			18																			
			19																			
			20																			
100,0	%	Le bilan doit être égal à 100 %																				



Avec impact envisagé (simulation)

N° du sondage pédologique	Code de l'habitat EUNIS niveau 3	Proportion du site représentée en % <i>La somme des pourcentages renseignés de chaque sous-ensemble homogène doit être égale à 100.</i>	N° du sous-ensemble homogène (de 1 à 15)	Valeur du pH	Trait d'hydromorphie (mettre une X).		Si absent (par ex. fluviolosols), ne pas renseigner.		Rédoxiques à moins de 0,5 m de profondeur, se prolongent ou s'intensifient en profondeur, et des traits rédoxiques	Rédoxiques (g ou g) qui débutent à moins de 0,25 m de profondeur et se prolongent ou s'intensifient en profondeur	Rédoxiques (g), début inférieur ou égal à 0,5 m de profondeur	Histiques (H)	Texture et horizons histiques (tourbe). Indiquez les codes en majuscules.											
					Pour chaque texture, indiquez les codes suivants :								Pour les horizons histiques, indiquez les codes suivants :											
					"S" pour sableuse "SL" pour sablo-limoneuse "LS" pour limono-sableuse "L" pour limoneuse "LA" pour limono-argileuse "AL" pour argilo-limoneuse "A" pour argileuse								"TF" pour fibrique "TM" pour mésique "TS" pour saprique Si des cailloux font obstacles à des sondages plus profonds qu'1,2 m indiquez "C" à la profondeur maximale du sondage											
					[0-10 cm]	[10-20 cm]	[20-30 cm]	[30-40 cm]					[40-50 cm]	[50-60 cm]	[60-70 cm]	[70-80 cm]	[80-90 cm]	[90-100 cm]	[100-110 cm]	[110-120 cm]				
Sous-ensembles homogènes sans sondage pédologique possible, soit les habitats où il n'est pas possible de réaliser un sondage pédologique. ATTENTION : les indicateurs associés à la pédologie ne pourront pas être calculés si > 0%.																								
1	100	E2.6	1	4				X		10	0	LA	LA	LA	AL	AL	AL	A	A	A	A	C		
1	100	E2.6	2	4					X	10	0	LA	LA	LA	AL	AL	AL	AL	AL	AL	A	C		
1	100	E2.6	3	4					X	10	0	LA	LA	LA	LA	AL	AL	AL	AL	AL	AL	C		
			4																					
			5																					
			6																					
			7																					
			8																					
			9																					
			10																					
			11																					
			12																					
			13																					
			14																					
			15																					
			16																					
			17																					
			18																					
			19																					
			20																					
100,0		%	Le bilan doit être égal à 100 %																					

Avec impact envisagé (simulation)

Après impact



N° des photos réalisées sur le sondage ET sur l'habitat correspondant																						
Texture et horizons histiques (tourbe). Indiquez les codes en majuscules.																						
Pour chaque texture, indiquez les codes suivants :												Pour les horizons histiques, indiquez les codes suivants :										
"S" pour sableuse "SL" pour sablo-limoneuse "LS" pour limono-sableuse "L" pour limoneuse "LA" pour limono-argileuse "AL" pour argilo-limoneuse "A" pour argileuse												"TF" pour fibrique "TM" pour mésique "TS" pour saprique Si des cailloux font obstacles à des sondages plus profonds qu'1,2 m indiquez "C" à la profondeur maximale du sondage										
												[0-10 cm]	[10-20 cm]	[20-30 cm]	[30-40 cm]	[40-50 cm]	[50-60 cm]	[60-70 cm]	[80-90 cm]	[90-100 cm]	[100-110 cm]	[110-120 cm]
Epaisseur de l'horizon Ah (horizon A enfoui) en cm																						
Epaisseur de l'épisolum humifère en surface (O+A) en cm sans la litière.																						
Réductibles à moins de 0,5 m de profondeur : se prolongent ou s'intensifient en profondeur ; et des traits réductibles																						
Rédoxyques (g ou -g) qui déboulent à moins de 0,25 m de profondeur et se prolongent ou s'intensifient en profondeur																						
Réductibles (G), début inférieur ou égal à 0,5 m de profondeur																						
Histiques (H)																						
Valeur du pH																						
Coordonnées géographiques (GPS)																						
N° du sondage pédologique																						
Code de l'habitat EUNIS niveau 3																						
Proportion du site représentée en %																						
La somme des pourcentages renseignés dans chaque sous-ensemble homogène doit être égale à 100.																						
N° du sous-ensemble homogène (de 1 à 15)																						
Sous-ensembles homogènes sans sondage pédologique possible, soit les habitats où il n'est pas possible de réaliser un sondage pédologique (par ex. inondations). ATTENTION : les indicateurs associés à la pédologie ne pourront pas être calculés si > 0%.																						

Avec action écologique envisagée (simulation)

N° du sondage pédologique	Code de l'habitat EUNIS niveau 3	Proportion du site représentée en % <i>La somme des pourcentages renseignés chaque sous-ensemble homogène doit être égale à 100.</i>	N° du sous-ensemble homogène (de 1 à 15)	Valeur du pH	Trait d'hydromorphie (mettre une X). <i>Si absent (par ex. fluviolosols), ne pas renseigner.</i>				Épaisseur de l'épissolium humifère en surface (O+A) en cm sans la litière.	Épaisseur de l'horizon Ab (horizon A enfoui) en cm.	Texture et horizons histiques (tourbe). Indiquez les codes en majuscules.														
					Histiques (H)	Réductiques (G), début inférieur ou égal à 0,5 m de profondeur	Rédoxiques (g ou –g) qui débute à moins de 0,25 m de profondeur et se prolongent ou s'intensifient en profondeur	Rédoxiques à moins de 0,5 m de profondeur, se prolongent ou s'intensifient en profondeur, et des traits réductiques			Pour chaque texture, indiquez les codes suivants :							Pour les horizons histiques, indiquez les codes suivants :							
											"S" pour sableuse	"SL" pour sablo-limoneuse	"LS" pour limono-sableuse	"L" pour limoneuse	"LA" pour limono-argileuse	"AL" pour argilo-limoneuse	"A" pour argileuse	"TF" pour fibrique	"TM" pour mésique	"TS" pour saprique	Si des cailloux font obstacles à des sondages plus profonds qu'1,2 m indiquez "C" à la profondeur maximale du sondage				
Sous-ensembles homogènes sans sondage pédologique possible, soit les habitats où il n'est pas possible de réaliser un sondage pédologique. ATTENTION : les indicateurs associés à la pédologie ne pourront pas être calculés si > 0%.																									
Avec action écologique envisagée (simulation)	1	92,3	E3.4	1	4				X	35	0	LA	LA	LA	AL	C									
	1	92,3	E3.4	2	4			X		40	0	LA	LA	LA	LA	AL	AL	AL	AL	A	A	A	C		
	2	7,7	F9.2	3	4				X	35	0	LA	LA	LA	LA	AL	AL	AL	AL	AL	A	A	C		
				4																					
				5																					
				6																					
				7																					
				8																					
				9																					
				10																					
				11																					
				12																					
				13																					
				14																					
				15																					
				16																					
				17																					
				18																					
				19																					
				20																					
	100,0	%	Le bilan doit être égal à 100 %																						

Après action écologique

Site imp. **Lambert 93** Site de comp. **Lambert 93**

Question 45* - Quelle proportion du site est occupée par un remblai ?

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
	0,0	0,0	%	5,3	0,0	%

2.2**Les types de couverts végétaux dans le site****Question 46 - Quelle proportion du site est occupée par les couverts végétaux suivants ?**

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Sans couvert végétal, couverts principalement clairsemés (par ex. habitats EUNIS niveau 1 "H Habitats continentaux sans végétation ou à végétation clairsemée") ou principalement muscineux			%			%
Couverts principalement herbacés bas (hauteur < 1 m) cultivés ou non, majoritairement composés d'espèces non ligneuses						
Absence de pratique agricole (par ex. fauchage, pâturage) ou d'activité d'entretien renouvelant le couvert végétal			%			%
Présence de pratique agricole (par ex. fauchage, pâturage) ou d'activité d'entretien renouvelant le couvert végétal	100		%	97	94	%
Export annuel de biomasse inconnu			%			%
Couverts principalement herbacés hauts (hauteur ≥ 1 m) cultivés ou non, majoritairement composés d'espèces non ligneuses						
Absence de pratique agricole (par ex. fauchage, pâturage) ou d'activité d'entretien renouvelant le couvert végétal			%			%
Présence de pratique agricole (par ex. fauchage, pâturage) ou d'activité d'entretien renouvelant le couvert végétal			%			%
Export annuel de biomasse inconnu			%			%
Couverts principalement arbustifs surtout composés d'espèces ligneuses d'une hauteur ≥ 1 m et < 7 m			%	3	6	%
Couverts principalement arborescents (hauteur ≥ 7 m)			%			%
Somme doit être égale à 100%	100			100	100	%

Question 47 - Si des habitats FB.1, FB.2, FB.3, FB.4 sont dans le site, quel est le couvert herbacé dans ces habitats ?

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Couvert herbacé < 30% en phase de croissance végétative			%			%
Couvert herbacé ≥ 30% en phase de croissance végétative						
Monospécifique ou quasi-monospécifique			%			%
Ni monospécifique, ni quasi-monospécifique			%			%
Somme			%			%

Question 48 - Si des habitats G1.C, G1.D, G2.8, G2.9, G3.7, G3.F, G5.2, G5.3, G5.4, G5.5 sont dans le site, quels sont les couverts herbacé, arbustif, hygrophile, non hygrophile dans ces habitats ?

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Couvert hygrophile						
herbacé			%			%
arbustif			%			%
Couvert non hygrophile						
Couvert herbacé < 30% en phase de croissance végétative						
et couvert arbustif < 30%			%			%
et couvert arbustif ≥ 30% monospécifique ou quasi-monospécifique			%			%
Couvert herbacé ≥ 30% en phase de croissance végétative monospécifique ou quasi-monospécifique						
et couvert arbustif < 30%			%			%
et couvert arbustif ≥ 30% monospécifique ou quasi-monospécifique			%			%
Couvert herbacé ≥ 30% en phase de croissance végétative ni monospécifique ni quasi-monospécifique						
et/ou couvert arbustif ≥ 30% ni monospécifique ni quasi-monospécifique			%			%
Somme			%			%

2.3**Invasions biologiques dans la zone tampon****Question 50 - Dans la zone tampon, des espèces végétales associées à des invasions biologiques sont-elles présentes ?**

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Oui	Non		Oui	Non	

2.4**Le fonctionnement hydraulique du site et de sa zone tampon****Question 51* - Détectez-vous la présence de sources dans le site ou dans sa zone tampon ?**

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Non	Non		Oui	Oui	

Question 52 - Quel est le linéaire total de rigoles, de fossés et de fossés profonds dans le site et dans sa zone tampon ?

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Rigoles (profondeur < 0,3 m)						
Berges <u>et</u> fond végétalisés	0	0	m	0	0	m
Berges et/ou fond non végétalisés	0	0	m	0	0	m
Fossés (0,3 m ≤ profondeur < 1 m)						
Berges <u>et</u> fond végétalisés	0	0	m	0	0	m
Berges et/ou fond non végétalisés	0	0	m	0	0	m
Fossés profonds (profondeur ≥ 1 m)						
Berges <u>et</u> fond végétalisés	0	0	m	0	0	m
Berges et/ou fond non végétalisés	0	0	m	0	0	m

Question 53 - Quelle proportion du site et de sa zone tampon est drainée par des drains souterrains ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
je ne sais pas	je ne sais pas	%	je ne sais pas	je ne sais pas	%

Question 54 - Quelle proportion du site est ravivée sans végétation ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
0,0	0,0	%	0,0	0,0	%

2.5

Le système fluvial associé au site

Si le site est dans un système hydrogéomorphologique alluvial ou estuarien.

ALORS répondez aux 4 questions suivantes.

Question 55* - Le cours d'eau associé au site s'écoule-t-il complètement dans son talweg ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique

Question 56 - Quelle est la hauteur maximale du niveau à pleins bords du cours d'eau ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
		m			m

Question 57* - Des ouvrages en aval du site affectent-ils le niveau d'eau dans le cours d'eau ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique

Question 58 – Quelle est la longueur des berges de cours d'eau occupées par les aménagements ou couverts végétaux suivants ? Si aucune berge n'est dans le site, passez directement à la question suivante.

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Matériaux naturels (par ex. ripisylves, prairies, opération de génie civilie ancienne) avec un couvert végétal permanent et dense			km			km
Berges sans couvert végétal permanent dense (par ex. berges érodées avec le sol mis à nu, opération de génie végétal récente, cultures)			km			km
Enrochements, gabions et matelas-gabions			km			km
Matériaux artificiels (par ex. palplanches)			km			km
Somme			km			km

3

INFORMATIONS A RENSEIGNER AU BUREAU SUITE AUX PROSPECTIONS SUR LE TERRAIN

3.1

Les habitats dans le site

Question 59 - Quelle est la longueur totale des limites entre les unités d'habitats EUNIS niveau 3 dans le site ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
0,520	0,786	km	0,329	0,980	km

3.2

Les travaux, le suivi et l'accompagnement

Question 60* - Quand débiteront les travaux ?

Site imp.	15-sept.-25	Site de comp.	15-sept.-25
-----------	-------------	---------------	-------------

Question 61* - Quelles seront les modalités de suivi et leur durée ?

Site imp.	Cf dossier loi sur l'eau : Les travaux feront l'objet d'un suivis/accompagnement par un.e écologue avant, pendant et à réception des travaux de viabilisation.	Site de comp.	Cf dossier loi sur l'eau : Les travaux de genie écologique feront l'objet d'un suivis/accompagnement par un.e écologue avant, pendant et à réception des travaux de viabilisation. Un suivi est prévu pour s'assurer de l'efficacité des mesures compensatoires
-----------	--	---------------	---

Question 62* - Quelles modalités de sécurisation foncière et financière assureront la pérennité des mesures de compensation écologique sur le site de compensation ?

L'agglomération de la Roche-sur-Yon est propriétaire du foncier sur lequel les mesures de compensation écologique sont prévues.

Question 63* - Quelles mesures d'accompagnement seront mises en œuvre ?

Nom de la mesure d'accompagnement	Commentaire sur les modalités de mise en œuvre
A1-1-a. Acquisition de parcelle sans mise en œuvre d'action écologique	foncier déjà maitrisé par le porteur du projet, mise en place d'écopâturage ou d'un bail
A6-2-d. Dispositif de canalisation du public ou de limitation des accès	parcelle privée, non accessible, permettant la tranquillité des espèces
A3-b. Aide à la recolonisation végétale	Pré-ensemencement possible après les légers travaux de modelage topographique

3.3

Commentaires généraux

Question 64* - Avez-vous un commentaire ou une information à ajouter à l'évaluation ? Si oui, faites-en part ici.

Les mesures permettront de restaurer le site de compensation, en lui rendant sa capacité à gérer les flux transitant sur le secteur. Les actions sont techniquement faisables et les hypothèses de résultats sont confortées par la présence de secteurs humides sur les pourtours des zones de déblaiements. La surface de zone humide impactée reste conséquente avec un évitement maximal à l'échelle du projet. Le site de compensation apparait comme un refuge à proximité de l'opération qui sera valorisé et pérennisé par la mise en place de ces mesures, de leur suivi et de leur gestion.
--